



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Assemblée Générale Samedi 28 AOÛT 2021

LAISSAUD

Salle des Fêtes



B.P. 401 • 73004 CHAMBERY CEDEX • Tél. 04 79 33 84 45 • Port. 06 06 88 69 81
E-mail : district@savoie.fff.fr - Site Internet : <https://savoie.fff.fr>



FC LAISSAUD



FC LAISSAUD

Un club rural de plus de 40 ans

1977

Création du club

1996

Création de l'école de football

2001

1^{er} titre de champion de Savoie 3^{ème} division

2009

1^{er} Label école de football

2010 - 2012

Trois titres de champion de Savoie et trois accessions successives : du jamais vu en Savoie

2013

Renouvellement du label. Embauche d'un salarié

2016

Label Espoir

2019

Renouvellement label Espoir

#FORMATION

#TRAVAILD'ÉQUIPE

#PLAISIR

#CONVIVIALITÉ



FC LAISSAUD

- Nombre de licenciés :

220 pour la saison 2019/2020

130 licenciés de moins de 18 ans

40 dirigeants bénévoles

1 salarié diplômé

15 éducateurs diplômés

- Entente avec Montmélian AF et FC La Rochette en catégorie U15 et U17

#FORMATION

#TRAVAILD'ÉQUIPE

#PLAISIR

#CONVIVIALITÉ

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 28 AOUT 2021 à 9h00

à LAISSAUD - Salle des Fêtes

Ordre du jour

08h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Récupération des dotations COVID

09h00

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de LAISSAUD FC
- Allocution de Monsieur le Maire de LAISSAUD FC
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à LAISSAUD le 12 Septembre 2020
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général
- Approbation des comptes de la saison 2020-2021 – Rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2021-2022
- Examen des vœux.
- Election des représentants du District aux AG de la Ligue pour la saison

Pause de quelques minutes

- Résultat de l'élection des représentants du District aux AG de la Ligue pour la saison
- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à ENTETE du club avant le 16 AOUT 2021**
- Prise de paroles du Président de LAURAFOOT ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District

Vin d'honneur et repas vers 13 heures

Présence Obligatoire des clubs
Amende de 140€ en cas d'absence

Merci de respecter les directives gouvernementales en vigueur à la date de l'AG
concernant les consignes sanitaires

RAPPORT du SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La pandémie du covid 19 a eu raison de notre saison sportive. C'est pourquoi, la rédaction d'un rapport moral tel que les saisons précédentes n'aurait pas de sens. De même, exceptionnellement, il n'y a pas de rapport des commissions.

Les élus du CD se sont appliqués à vous accompagner du mieux possible depuis 1 an. Vous avez été régulièrement informés des mesures prises par le gouvernement et la FFF. Nous avons mis en place des mesures financières spécifiques pour soutenir les clubs, ceci en plus du fond de solidarité de la FFF.

Grâce aux actions que vous avez mises en place auprès de vos licenciés, le district de Savoie a pu limiter la baisse de effectifs. Nous vous remercions des efforts d'accompagnement que vous avez effectués.

Vous trouverez néanmoins ci-après les statistiques des licences.

STATISTIQUES LICENCES 2020/2021

DISTRICT DE LA SAVOIE

Statistiques par catégorie

	2020		2019		2018
Libre					
Senior	2468	-138	2606	-112	2718
Senior (0000)	2		2	1	1
U19 - U18	376	-59	435	32	403
U17 - U16	519	-118	637	-44	681
U15 - U14	766	-112	878	5	873
U13 - U12	898	-99	997	-148	1145
Football d'animation	2330	-567	2897	-376	3273
Senior F	309	-14	323	-2	325
U18 F - U17 F - U16 F	108	-8	116	24	92
U15 F - U14 F	80	-28	108	-3	111
U13 F - U12 F	124	-15	139	53	86
Football d'animation F	261	-43	304	57	247
Total Libre	8241		9442		9955
Futsal					
Senior	72	-47	119	-21	140
U19 - U18	5	-1	6	-4	10
U17 - U16	2	-1	3	3	
U13 - U12	1	1			
Football d'animation	17	17		-1	1
Senior F				-8	8
U18 F - U17 F - U16 F				-2	2
U13 F - U12 F	1	1			
Football d'animation F	5	5			
Total Futsal	103		128		161
Foot Loisir					
Foot Loisir	22	-8	30	27	3
Total Foot Loisir	22		30		3
Fédérale					
Senior (0000)	3	1	2	2	
Total Fédérale	3		2		
Total Pratiquants	8369		9602		10119
Technique					
Régionale (0000)		-1	1		1
Régionale	50	14	36		36
Nationale (0000)	4	-2	6	1	5
Total Technique	54		43		42
Educateur Fédéral					
Educateur Fédéral	71	-4	75	4	71
Total Educateur Fédéral	71		75		71
Animateur					
Animateur	39	2	37	16	21
Total Animateur	39		37		21
Dirigeant					
Dirigeant	1093	-81	1174	7	1167
Dirigeante	203	-21	224	17	207
Total Dirigeant	1296		1398		1374
Arbitre					
Arbitre	130	-7	137	-10	147
Total Arbitre	130		137		147
Ayant Droit					
Ayant Droit	69	14	55	2	53
Total Ayant Droit	69		55		53
Total Licences	10028		11347		11827

Vœux Questions Diverses

VŒUX DISTRICT

VŒUX des CLUBS

QUESTIONS DIVERSES

MÉDAILLES de LIGUE

Saison 2020/2021

Sur proposition du District de Savoie de Football, le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes a décidé d'attribuer les médailles suivantes

Médaille ARGENT

Luc ALIX	ES CHANAZ/DISTRICT
Guy DUCRUET	FC CHAUTAGNE
Fabien FONTAINE	DISTRICT
Jacky MESTACH	DISTRICT
Lionel PAGANONI	FC ST JULIEN MONTDENIS

Médaille OR

Daniel DESMARIEUX	DISTRICT
-------------------	----------

Médaille FEDERALE ARGENT

Alain HANS	DISTRICT
------------	----------

Médaille FEDERALE ARGENT

Daniel MAILLAND-ROSSET	ES DRUMETTAZ-MOUXY
------------------------	--------------------

Médaille FEDERALE OR

Alain SALINO	DISTRICT
--------------	----------



MÉDAILLES de DISTRICT

Saison 2020/2021

Médaille ARGENT

Mickaël BERTHET	US LA MOTTE SERVOLEX
Chantal BERTON	ES CHANAZ
Nicolas BOULOT	FUTSAL LA ROCHETTE OLYMPIQUE
Robert CONSTANTIN	FC MERCURY
Mohamed DAÏF	DISTRICT
Patrick GIFFARD-LEVEQUE	US LA MOTTE SERVOLEX
Patrick LESUEUR	US LA BATHIE
Didier PERRIN	FC CHAUTAGNE
Pascal RUCCHIONE	AS CUINES LA CHAMBRE
Christophe TREVARIN	FC CHAUTAGNE
Michelle YANOZ	FC MERCURY

Médaille OR

Loreto BONDI	ES CHANAZ
Jérôme FALLETI	DISTRICT
Martine LECHALARD	DISTRICT



Assemblée Générale

Samedi 28 AOÛT 2021

TRESORERIE

TARIFS

A partir de cette saison, des bons de formations d'un montant égal à 50 % du tarif pour des formations ou certifications pour les licenciés du district sont mis en places.

<u>Objet</u>	<u>Prix</u>
Cotisations District	140,00
Participation au Secrétariat	195,00
Participation au salaire du 3 ^{ème} technicien	70,00

Championnats : Engagements

D1 (Excellence), D2 (Promotion d'Excellence), D3 (1 ^{ère} Division)	140,00
D4 (2 ^{ème} Division), D5 (3 ^{ème} Division), Féminines, Futsal	105,00
U19 Juniors, U17 Cadets, U15 Minimes	26,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	gratuit
Foot Loisirs	gratuit
Coupes	gratuit

Réclamations

Appui de réserve en commission ou évocation	30,00
Autres frais lors d'une procédure disciplinaire ou réglementaire	80,00

Amendes

Absence non motivée suite à convocation (par personne absente)	35,00
Absence à l'assemblée générale (par club)	140,00
Non-retour de la fiche de renseignements (par club) et engagement d'équipe	35,00
Résultat non transmis sur internet (par rencontre, feuille de match version papier et FMI), absence FMI	

Voir tableau amendes FMI

Paiement en retard des sommes dues	50,00
Frais de relance paiement en retard	35,00
Non-retour classeur technique	70,00
Frais administratif de report de convocation	35,00
Par licence manquante en rencontre officielle	6,00
Par licence manquante en rencontre officielle joueur foot réduit	3,00
Feuille de match en retard	6,00
Feuille de match incomplète ou non conforme	6,00
Brassard délégué absent	6,00
Feuille de match ou tout autre document demandé non parvenu	35,00
Changement d'horaire, de date, ou de terrain sans avertir la commission	35,00
Absence délégué sur la feuille de match	35,00
Participation de joueur, dirigeant, assujetti non licencié ou suspendu à un plateau ou à un match 75,00	
Non déclaration préalable d'un tournoi pour homologation	75,00
Tournoi non homologué et organisé par un club contre avis de la commission	175,00
Frais refonte calendriers :	
Seniors, Féminines, Futsal	75,00
Jeunes	50,00
Tricherie terrain impraticable	175,00
Terrain non tracé ou mal aménagé	35,00

Non recours au délégué de secteur	15,00
Coupe : absence du port des maillots officiels par match	100,00
Absence responsable plateau	35,00
Dirigeant assujetti éducateur expulsé	45,00
Amende forfaitaire à arbitre si absence lors d'un contrôle	50,00
Objet prohibé (chiens, pyrotechniques...)	175,00
Menaces ou insultes sur les réseaux sociaux	175,00
Propos racistes envers un officiel, un joueur ou un dirigeant	175,00
Joueur expulsé	45,00
Seconde expulsion et suivantes	70,00
Avertissement	9,00
Rappel à l'ordre	9,00
Avertissement suivi de sanction ferme	45,00
Non accompagnement de l'arbitre	70,00
Bousculade à arbitre	175,00
Coups à arbitre	260,00
Match arrêté	175,00
Abandon de terrain	175,00
Mauvaise police sur le terrain	175,00
Mauvaise tenue du public	175,00
Conduite inconvenante du public	85,00
Comportement excessif du public	35,00
Courrier recommandé non retiré	35,00
Frais de dossier pour dossier soumis à instruction	60,00
Présence d'un joueur non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un dirigeant non qualifié sur la feuille de match	30,00
Amende au club pour absence d'un joueur à une sélection	52,00
Mauvaise tenue d'une équipe avant, pendant et après la rencontre	85,00
Mise hors compétition d'une équipe suite à décision disciplinaire	200,00
Non présentation de licence à la date demandée	35,00
Falsification d'une feuille de match	175,00
Fraude sur identité ou licence	175,00
Ouverture d'un dossier contre un joueur suspendu participant à une rencontre	175,00
Ouverture d'un dossier par licence manquante	6,00

Par match perdu par forfait Seniors

1 ^{er} forfait	175,00
2 ^{ème} forfait	205,00
Forfait général	260,00

Par match perdu par forfait Féminines Seniors

1 ^{er} forfait	35,00
2 ^{ème} forfait	50,00
3 ^{ème} forfait	150,00

Par match perdu par forfait U20 Juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, Corps, Futsal

1 ^{er} forfait	52,00
2 ^{ème} forfait	69,00
Forfait général	85,00

Par match perdu par forfait Foot Animation

1 ^{er} forfait	35,00
2 ^{ème} forfait	35,00
Forfait général	52,00

Processus exceptionnel en D5 séniors pour la saison 2021-2022 (voir PV du 2 juin pour le CD du 31 mai)

Forfaits après formation des poules

Seniors	175,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	52,00

Non déplacement sur un plateau de foot à 8 et foot d'animation

U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins, Féminines,	35,00
Somme à payer par les clubs fautifs aux clubs adverses du plateau : Km x 2,00 €	2,00

Forfait en Coupes :

Seniors	85,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets	52,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles	17,00

Processus exceptionnel en coupe jeunes pour la saison 2021-2022 (voir PV du 2 juin pour le CD du 31 mai)**Indemnités de forfait au club recevant**

Seniors	85,00
Jeunes : U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets	50,00

Prix du kilomètre lors des forfaits	2,00
--	------

Prix du kilomètre pour match à rejouer pour terrain impraticable	2,00
---	------

Prix du kilomètre lors de terrain suspendu	2,00
---	------

Prix du kilomètre lorsqu'une rencontre est déplacée sur un autre terrain que celui du club recevant	2,00
--	------

Visite installations : éclairage, terrain, vestiaires	gratuit
Visite Label	gratuit

Stages :

- Formation modulaire, avec repas du midi	75,00
- Formation arbitrage	60,00
- J.A.T. (formation modulaire Mineur)	80,00

Sans hébergement Stages sur 2 x 2 jours Stages sur 4 jours consécutifs

- C.F.F.1, C.F.F. 2, C.F.F. 3, C.F.F. 4 (*)	320,00	380,00	420,00
- Educateur gardien de but	150,00		

(*) dont 30 € de frais de dossier définitivement acquis, dont 100 € de frais pédagogiques

Certification :	70,00
------------------------	-------

En cas d'amende pour forfait, les clubs doivent obligatoirement transmettre tous les chèques au district, libellés au district, même pour d'autres clubs.

AMENDES FMI

DISTRICT DE SAVOIE

<u>Première</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Deuxième</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Troisième (et suivantes)</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	Foot à 11 Feuille papier non parvenue dans les délais de (48 heures)
20 € par match manquant	30 € par match manquant	50 € par match manquant	35 € par feuille
Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Seconde Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Troisième Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Nouvelle(s) Non utilisation(s) injustifiée(s) de la FMI (sauf constat d'échec)
20 € par FMI manquante	30 € par FMI manquante	50 € par FMI manquante	100 € par FMI manquante

- 1- Si le jour du match le club recevant avertit un membre de la commission du **non fonctionnement de la FMI** => Aucune amende infligée
- 2- Si un problème de FMI survient sur une tablette, une feuille de match papier est obligatoire. L'arbitre, officiel ou pas, devra indiquer par SMS ou téléphone le résultat du match à un membre de la commission avant 20 h.
- 3- Les amendes infligées aux clubs sont gérées par la commission FMI (Patrick Janet et Jérôme Spada).
- 4- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI est jugé acceptable par la commission => Aucune amende infligée
- 5- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI n'est pas jugé acceptable par la commission, une amende sera infligée

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2021/2022

District de Savoie de Football		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		30/06/22 12	30/06/20 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUES DE SERVICES		175 790,00	175 160,00	630,00	0,36
70610000	COTISATIONS CLUBS	9 240,00	8 820,00	420,00	4,76
70610100	FORFAITS	2 500,00	4 500,00	-2 000,00	-44,44
70610500	PARTENARIATS ET DONS	38 000,00	34 000,00	4 000,00	11,76
70610600	AMENDES LICENCES MANQUANTES	0,00	400,00	-400,00	-100,00
70610700	RECLAMATIONS	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
70610800	FRAIS DE DOSSIER	240,00	240,00	0,00	0,00
70610900	AMENDES DISCIPLINE	50 000,00	58 000,00	-8 000,00	-13,79
70611000	AMENDES REGLEMENTS	100,00	100,00	0,00	0,00
70611200	COTISATIONS SECRETARIAT	12 480,00	12 000,00	480,00	4,00
70611300	AMENDES RESULTATS NON SAISIS		200,00	-200,00	-100,00
70611400	AMENDES STATUT ARBITRAGE	900,00	1 700,00	-800,00	-47,06
70611500	AMENDES ABSENCES AG	0,00	0,00	0,00	
70611600	AMENDES ARBITRES	200,00	200,00	0,00	0,00
70612000	AMENDES DIVERSES	900,00	1 700,00	-800,00	-47,06
70613000	FRAIS REFONTE CALENDRIER	100,00	100,00	0,00	0,00
70614000	CAISSE SOLIDARITE ARBITRES	1 200,00	1 200,00	0,00	
70800000	PRODUITS DIVERS	2 100,00	2 100,00	0,00	0,00
70810000	ENGAGEMENTS SENIORS	14 500,00	15 000,00	-500,00	-3,33
70810200	ENGAGEMENTS JEUNES	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00
70810300	PARTICIPATION ADJOINT TECHNIQUE	4 130,00	4 000,00	130,00	3,25
70859999	PARTICIPATION STAGES	30 000,00	22 000,00	8 000,00	36,36
70860500	PART. FORMATIONS MODULAIRES	900,00	600,00	300,00	50,00
70860999	PARTICIP. CANDIDATS ARBITRES	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00
70863000	REFACTURATION LIVRES ARBITRES	100,00	100,00	0,00	0,00
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		175 790,00	175 160,00	630,00	0,36
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		329 500,00	211 500,00	118 000,00	55,79
74000000	SUBVENTION D'ETAT (chômage partiel)	1 500,00		1 500,00	
74010000	SUBVENTION CONSEIL GENERAL	26 500,00	26 500,00	0,00	0,00
74015000	SUBVENTION CLASSES FOOT CG73	21 500,00	18 500,00	3 000,00	16,22
74020000	SUBVENTION LIGUE	47 000,00	49 500,00	-2 500,00	-5,05
74030000	SUBVENTION DDJS	15 000,00	14 000,00	1 000,00	7,14
74040000	SUBVENTION FFF	57 000,00	52 000,00	5 000,00	9,62
74041000	SUB. FFF CONTRAT OBJECTIF	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
74042000	FOND SOLID. DISTRICT 2022 PROV.	110 000,00			
74050000	SUBVENTIONS DIVERSES	0,00		0,00	
REPRISES ET TRANSFERTS DE CHARGES		1 000,00	500,00	500,00	
79100000	TRANSFERT CHARGE EXPLOITATION	1 000,00	500,00	500,00	
AUTRES PRODUITS		500,00	500,00	0,00	
75810000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	500,00	500,00	0,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		506 790,00	387 660,00	119 130,00	30,73

District de Savoie de Football		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		30/06/22 12	30/06/20 12	Euros	%
ACHATS MATIERES PREMIERES ET AUTRES		51 600,00	58 800,00	-7 200,00	-12,24
60100000	ANNUAIRES			0,00	
60110000	RECOMPENSES DIVERSES	14 000,00	16 000,00	-2 000,00	-12,50
60111000	RECOMPENSES COUPES	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
60112000	RECOMPENSES FUTSAL	1 500,00	1 800,00	-300,00	-16,67
60114000	RECOMPENSES ARBITRES	500,00	500,00	0,00	0,00
60115000	RECOMPENSES CARTON BLEU	7 500,00	10 000,00	-2 500,00	-25,00
60116000	BALLONS D'HONNEUR	3 000,00	4 500,00	-1 500,00	-33,33
60120000	MEDAILLES	100,00	500,00	-400,00	-80,00
60125000	FAIR PLAY	7 000,00	7 500,00	-500,00	-6,67
60130000	JOURNEE DES BENEVOLES	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		307 900,00	193 500,00	114 400,00	59,12
60631000	ACH. EQUIP. COMM. TECHNIQUE	300,00	5 000,00	-4 700,00	-94,00
60631500	DOTATION CLASSES FOOT	16 000,00	14 500,00	1 500,00	10,34
60632000	ACH. PETIT MATERIEL	1 000,00	2 000,00	-1 000,00	-50,00
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 000,00	2 700,00	-700,00	-25,93
60641000	TRAVAUX D'IMPRIMERIE	2 500,00	3 000,00	-500,00	-16,67
61100000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	400,00	400,00	0,00	0,00
61350000	LOCATIONS DIVERSES	500,00	700,00	-200,00	-28,57
61351000	LOCATIONS PHOTOCOPIEUR	3 400,00	3 200,00	200,00	6,25
61400000	CHARGES LOCATIVES	5 000,00	5 500,00	-500,00	-9,09
61503000	ENTRETIEN DE MATERIEL	200,00	200,00	0,00	0,00
61505000	LAVAGE MAILLOTS	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
61565000	SAUVEGARDE INFORMATIQUE	1 000,00	750,00	250,00	33,33
61600000	ASSURANCE	350,00	350,00	0,00	0,00
61830000	DOCUMENTATION	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
61850000	STAGES COMM. TECHNIQUE	26 000,00	25 000,00	1 000,00	4,00
61851000	STAGES ARBITRES	4 100,00	4 100,00	0,00	0,00
62110000	SECRETARIAT CDOSS	18 000,00	23 000,00	-5 000,00	-21,74
62120000	HON. PSA	700,00	650,00	50,00	7,69
62250000	HONNORAIRES	50,00	50,00	0,00	0,00
62260000	HON. COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
62381000	SUBVENTIONS CLASSES FOOT	16 000,00	13 000,00	3 000,00	23,08
62384000	SUBVENTIONS FUTSAL	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
62385000	SUBVENTIONS JOURNEES ACCUEIL	3 200,00	3 200,00	0,00	0,00
62440000	DEPL. COMITE DIRECTEUR	5 600,00	5 600,00	0,00	0,00
62440300	DEPL. ARBITRES	4 900,00	4 900,00	0,00	0,00
62440700	DEPL. COMM. DES COUPES	400,00	400,00	0,00	0,00
62440800	DEPL. COMM. DELEGATION	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
62441000	DEPL. COMM. FEMININES	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
62441300	DEPL. COMM. FUTSAL	700,00	700,00	0,00	0,00
62441500	DEPL. COMM. DES JEUNES	500,00	500,00	0,00	0,00
62441600	DEPL. COMM. MEDICALE	150,00	150,00	0,00	0,00
62442000	DEPL. COMM. TECHNIQUE	12 000,00	11 500,00	500,00	4,35
62442100	DEPL. COMM. TERRAINS & FAFA	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
62442500	DEPL. TECHNICIENS SALARIES	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00
62443000	DEPL. ACCOMPAGN. ARBITRES	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
62443500	DEPL. CLASSES FOOT	6 500,00	5 000,00	1 500,00	30,00
62570000	MISSIONS RECEPTIONS	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
62600000	TELEPHONE	4 000,00	2 300,00	1 700,00	73,91
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	2 000,00	3 200,00	-1 200,00	-37,50
62710000	COMMISSIONS BANCAIRES	150,00	150,00	0,00	0,00
62716000	AIDE FORM. & STRUCT. DES CLUBS	10 500,00	2 000,00	8 500,00	
62718000	FD SOLIDARITE DISTRICT COVID 2022	110 000,00			
62810000	COTISATIONS	700,00	700,00	0,00	0,00
62811000	DONS	0,00	0,00	0,00	

District de Savoie de Football	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	30/06/22 12	30/06/20 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 000,00	1 500,00	500,00	33,33
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	0,00	0,00	0,00	
IMPOTS	1 000,00			
63330000 FORMATION CONTINUE	1 000,00	1 500,00	-500,00	-33,33
SALAIRES ET TRAITEMENTS	106 000,00	109 000,00	-3 000,00	-2,75
64100000 SALAIRE BRUT	106 000,00	109 000,00	-3 000,00	-2,75
CHARGES SOCIALES	41 150,00	42 800,00	-1 650,00	-3,86
64510000 COTIS. URSSAF + POLE EMPLOI	33 000,00	34 000,00	-1 000,00	-2,94
64530000 COTISATIONS RETRAITES IREC	6 000,00	6 600,00	-600,00	-9,09
64540000 COTISATIONS PREVOYANCE	1 650,00	1 700,00	-50,00	-2,94
64750000 PHARMACIE + MEDECINE TRAV.	500,00	500,00	0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOB.	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
68110000 DOT. AUX AMORTISSEMENTS	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
AUTRES CHARGES	1 800,00	1 950,00	-150,00	-7,69
65400000 PERTES /CREANCES IRRECOURV.	0,00	0,00	0,00	
65810000 CHARGES DIV. GES. COURANTES	500,00	650,00	-150,00	-23,08
68153000 PROVISIONS RETRAITES	1 300,00	1 300,00	0,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	513 450,00	410 550,00	102 900,00	25,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 660,00	-22 890,00	16 230,00	-70,90
PRODUITS AUTRES VAL. MOB.	700,00	700,00	0,00	0,00
76220000 INTERETS COMPTE SUR LIVRET	700,00	700,00	0,00	0,00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6 200,00	11 500,00	-5 300,00	-46,09
76400000 PRODUIT - TITRES DE PLACEMENTS	6 200,00	11 500,00	-5 300,00	-46,09
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	6 900,00	12 200,00	-5 300,00	-43,44
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00	
66160000 INTERETS BANCAIRES		0,00	0,00	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	
RESULTAT FINANCIER	6 900,00	12 200,00	-5 300,00	-43,44
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	240,00	-10 690,00	10 930,00	
CHARGES EXCEP. SUR OPE. DE GESTION	0,00	0,00	0,00	
67200000 CHARGES SUR EXE. ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PRODUITS	513 690,00	399 860,00	113 830,00	28,47
TOTAL DES CHARGES	513 450,00	410 550,00	102 900,00	25,06
RESULTAT	240,00	-10 690,00	10 930,00	

**Candidatures des représentants des clubs de district aux AG de la ligue
Auvergne-Rhône-Alpes de football
de la saison 2021-2022**

**DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
REPRESENTANTS AUX A.G. DE LIGUE**

Election du 28 août 2021

DIETZ Hugues
ELHOMBRE Pascal
FONTAINE Fabien
GACHET Jacky
GALLET Patrick
HUNSTEDT Gilles
JANET Patrick
JULLIARD Magalie
LECHALARD Martine
SAILE René
SALINO Alain
SOARES Hernani
SPADA Jérôme
THENIS Jean-Paul
TOGNET André
VALENTINO Christophe
ANSELME Didier
BILLAUD Maurice
CAREGLIO Alain
COHEN Serge
CRESTEE Denis
DESMARIEUX Daniel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VACCINATION ET PASS SANITAIRE POUR LE RETOUR AU FOOT

La Fédération Française de Football est heureuse d'annoncer que les compétitions amateurs Séniors reprendront en août pour les Championnats Nationaux, puis à partir du week-end du 28 et 29 août pour la Coupe de France, avant de se poursuivre courant septembre avec le retour des compétitions régionales et départementales. Cette reprise attendue est rendue possible par la mise en place du Pass Sanitaire dès les premiers entraînements et matches de la saison, un pass dont l'unique objectif est la protection des pratiquants et pratiquantes ainsi que de l'ensemble des acteurs du football amateur, bénévoles, encadrants, parents et dirigeants.

L'application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire ; il sera impossible d'y déroger. Elle concernera l'ensemble des fédérations sportives françaises. Le Pass Sanitaire sera donc requis pour pouvoir jouer au football et accéder aux vestiaires ainsi qu'aux tribunes avant chaque entraînement ou chaque match de compétition.

Pour rappel, le « Pass Sanitaire » consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- Un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
- Un test négatif de moins de 48h
- Un résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19

Le Pass Sanitaire est d'ores-et-déjà obligatoire pour la pratique des séniors et pour les encadrants adultes quelle que soit leur équipe, sénior ou jeunes. Le pass sera mis en place le 30 septembre pour les jeunes joueurs de 12-17 ans. Les moins de 12 ans sont exempts de cette mesure.

La FFF a d'ores-et-déjà envoyé le protocole concernant les championnats nationaux aux représentants des clubs.

La FFF, après concertation avec la LFA, les Ligues et Districts publiera le protocole pour les coupes, compétitions régionales et départementales dans les prochaines semaines avant la reprise des compétitions régionales.

Noël Le Graët, Président de la Fédération Française de Football

« Nous sommes conscients que le pass sanitaire est une contrainte supplémentaire pour nos licenciés et nos clubs. Mais cette mesure apparaît aujourd'hui comme la solution la plus sûre pour reprendre le football en protégeant au mieux nos pratiquants et pratiquantes. Leur santé est notre priorité. La mise en place du pass sanitaire permet également au football, et au sport français en général, de participer, à son niveau, à l'effort collectif dans la lutte contre la Covid-19 et au retour progressif à la vie normale. C'est pourquoi j'encourage vivement l'ensemble des licenciés de la FFF à aller se faire vacciner. Le football et les terrains nous ont manqué, faisons-en sorte que cela n'arrive plus ».

Paris, le 31 juillet 2021



Le Pass Sanitaire dans le sport

A partir du 21/07/2021

ÉQUIPEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) COUVERTS (X) OU DE PLEIN AIR (PA)		
CAPACITÉ DE L'ERP	CONDITION D'ACCÈS	À RETENIR
50 personnes et plus*	PASS SANITAIRE	PASS SANITAIRE obligatoire pour tous sauf pour les mineurs et les salariés/bénévoles. Le PASS SANITAIRE dispense du port du masque, mais pas du respect des protocoles sanitaires en vigueur.
Moins de 50 personnes	SANS PASS SANITAIRE	Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.
DANS L'ESPACE PUBLIC		
Manifestation autorisée ou déclarée accueillant au moins 50 participants par épreuve	PASS SANITAIRE sportifs amateurs	PASS SANITAIRE obligatoire pour tous sauf pour les mineurs et les salariés/bénévoles. Le PASS SANITAIRE dispense du port du masque, mais pas du respect des protocoles sanitaires en vigueur.

* Les salariés et bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les 50 personnes accueillies

DISTRICT de SAVOIE		CALENDRIER 2021 / 2022										version du 30 juillet 2021									
	août	SEPTEMBRE				OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE			FEVRIER		
DATES SAMEDI	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6		13	20	27	4	11	18			
DATES DIMANCHE	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	11	14	21	28	5	12	19	20	27	
COUPE de FRANCE	1	2		3		4		5		6											
U 20				1	2	3	4	5	C	MR	6	MR	7	8	9	10	MR	MR			
U 17			C	1	2	3	4	5	C	MR	MR	MR	6	7	8	9	MR	MR			
U 15			C	1	2	3	4	5	C	MR	MR	MR	6	7	8	9	MR	MR			
U 13																		MR			
U 11																		MR			
U 9																		MR			
FEMININES A 8			C	1	2	3	4	5	C		6	MR	7	8	9	10	MR	MR			
Coupes Séniors H		C		C					C		C										
poule de 14 district			1	2	3	4	5	6	7	MR	8	MR	9	10	11	12	13	MR	MR	MR	
poule de 12 district			1	MR	2	3	4	5	6	MR	7	MR	8	9	10	11	12	MR	MR	MR	
poule de 10 district			1	MR	2	3	4	5	6	MR	7	MR	8	9	10	11	MR	MR	MR	MR	
poule de 8 district						1	2	3	4	MR	5	MR	6	7	8	MR	MR	MR	MR	MR	
* les clubs qualifiés au 4* tour de coupe de France l'équipe 2 devra obligatoirement inverser les matchs																					
	MARS				AVRIL					MAI					juin						
DATES SAMEDI	5	12	19	26	2	9	Pâques			23	30	7	8	15	jeu	28	pent				
DATES DIMANCHE	6	13	20	27	3	10	16	17	18	24	1	8	15	22	26	29	5	12	19	26	
U 20	MR	MR	C	11	12	13	MR	C1/2	MR	14	15	MR	16	17		18		F			
U 17		C Mr	1	2	3	4	MR	C1/4	MR	MR	5	6	7	8	C1/2	9		F			
U 15		C Mr	1	2	3	4	MR	C1/4	MR	MR	5	6	7	8	C1/2	9		F			
U 13																					
U 11																					
U 9																					
FEMININES A 8			1	2	3	4	MR	C1/4	MR	5	6	7	8	9	C1/2	10	F				
Coupes Séniors H	C1/8	C1/8	C1/8				C1/4	C1/4	C1/4						C1/2		F		CF	CF	
poule de 14 district	MR	14	15	16	17	18	MR	MR	19	20	21	22	23	24	MR	25	26	26			
poule de 12 district	MR	13	14	15	16	17	MR	MR	MR	18	19	MR	20	21		22					
poule de 10 district	MR	MR	MR	MR	12	13	MR	MR	MR	14	15	MR	16	17		18					
poule de 8 district	MR	MR	MR	MR	MR	9	MR	MR	MR	10	11	MR	12	13		14					
C = Coupe de Savoie MR = Match remis Gmb = coupe Gambardella JC = journée Conviviale C rtd = Match retard coupe  vacances scolaire  jours fériés poules de 14 : si club en finale coupes, journée 26 le 12 juin sinon le 5 juin PU13 = Coupe Pitch U13 PU13-3 = Finale départementale coupe Pitch U13 (équipes exemptes de ch.)+ 3ème journée de championnat																					